



CTPM du 28 septembre 2006

M.PERBEN, Ministre de l'Équipement, a présenté le budget 2007 au CTPM du 28 septembre 2006.

Vous trouverez sur le site la «Présentation du PLF 2007 emplois-rénumérations-fonctionnement », qui donne des détails ainsi que la déclaration UFE-CFDT à ce CTPM.

A RETENIR essentiellement :

- aucun licenciement d'agent BERKANI (sauf accord de l'intéressé) : pour cela, le réemploi est étudié cas par cas (dans les communes essentiellement).
- l'indemnité spéciale de mobilité : elle ne sera pas imposable pour ceux qui ne l'étaient pas. Par contre, pour ceux qui sont imposables cette indemnité sera prise en compte dans le revenu imposable, et pourra avoir, de conséquences sur les prestations sociales liées au niveau des revenus.